

218 P NP **DM174**Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Le 16 septembre 2005.

Bape,
A la coordonnatrice au secrétariat de la commission
575 rue St-Amable, b.2.10
Québec,
GIR 6A6

Contre le projet Jean-Leman, autoroute 30

Messieurs les commissaires,

D'entrée de jeux, je tiens à vous remercier de prendre le temps de considérer ce que nous citoyens ressentons concernant ce projet.

Je veux vous dire que je suis contre ce projet que je n'arrive pas à comprendre parce que c'est compliqué, incohérent, trop politisé et injustifié.

En prenant connaissance de l'étude d'impact, je vois aujourd'hui que le MTQ reconnaît que le tracé sud en terres agricoles tel que discuté et recommandé en 2002 par les commissaires du BAPE ne rencontre pas les objectifs visés par cette autoroute de contournement. Alors, nous sommes une fois de plus retourné à la case départ. C'est une aberration totale et irrespectueuse de population et de tout ceux qui en payeront la facture. C'est-à-dire vous, moi et les générations futures.

Pourtant, la solution est simple et le gros bon sens devrait s'appliquer. On construit actuellement sur l'emprise de la 132: là où les expropriations sont déjà payées, une autoroute de 2 Km au coût de 52 M\$. Il reste donc 5 km à construire pour se rendre à la jonction de la 30 en direction de Châteauguay. Si on utilise le budget de 52 M\$(tronçon Jean-Leman) pour construire 3,4 Km de route sur la 132, il reste donc 1,6 km à compléter sur la 132, mettons pour un autre 50 M\$. Au total, cela nous fait un projet de l'ordre d'environ 150 M\$ sur l'axe de la 132. Arrondissons le tout à 200 M\$ pour prévoir des viaducs etc. Je trouve que cette alternative est plus abordable que le tracé sud incluant Jean-Leman et quelle a moins d'impacts sur notre environnement.

De vouloir réaliser le projet dans les terres agricoles cela signifie selon les informations rendues publiques par le MTQ un coût variant entre 450 et 650 M\$. C'est pas logique et cela ne se justifie pas parce que :

- il faut exproprier à nouveau alors qu'on a déjà payé,
- il faut détruire plus de 500 hectares de nos meilleures terres,
- il faut détruire nos boisés, nos milieux humides et naturels qui ne sont plus en abondance dans notre secteur,
- il faut détruire des entreprises familiales dans le milieu agroalimentaire qui sont nées de plusieurs générations,
- il faut exproprier la Cie Ciment Lafarge et à quel prix ?
- Il faut mettre en danger l'élevage d'animaux de laboratoire (Charles River) une entreprise unique chez nous et au Canada qui désert nos universités, nos centres de recherche médicales et ce, tant sur le plan national que international.
- Cela va priver la population du milieu d'un accès rapide et sécuritaire à l'Hôpital Anna-Laberge.

J'aimerais vraiment qu'on m'explique en quoi ce projet est avantageux et ce tant pour la population locale que pour tous les citoyens québécois qui devront en payer le prix.

Sommes-nous devant un autre scandale financiers (métro Laval) ou mieux encore un autre scandale sociale (Mirabel).

Comme bien d'autres personnes de mon milieu je n'arrive pas à comprendre la recommandation du BAPE en 2002 basée sur des études aussi incomplètes. Je pense que ce projet d'échangeur Jean-Leman en est un bon exemple.

Je suis donc contre ce projet, c'est une question de gros bon sens et de responsabilité sociale envers nos générations futures.

Gilles Perras
GILLES PERRAS